

5.00 crédits	30.0 h + 15.0 h	Q1
--------------	-----------------	----

Enseignants	Desmette Donatienne ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Ce cours porte sur les aspects psychosociaux du bien-être au travail, dans leur relation avec l'environnement de travail. Les conditions de travail en tant que demandes et ressources, le burnout, les stratégies de coping, la prévention en entreprise, sont des thèmes développés au cours, et approfondis par le biais d'analyses de cas réalisés en sous-groupes par les étudiants.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>A1. Maîtriser les connaissances qui permettent d'expliquer et de comprendre les aspects psychosociaux du bien-être au travail au niveau des individus, des groupes et des organisations</p> <p>A2. Analyser, critiquer de manière argumentée et modéliser une situation relative aux aspects psychosociaux du bien-être au travail en référence à des théories, résultats de recherche, méthodes et outils relevant de la psychologie des organisations et du travail</p> <p>¹ B1. Maîtriser les connaissances à propos des interventions visant à améliorer les aspects psychosociaux du bien-être au travail au niveau des individus, des groupes et des organisations</p> <p>B2. Proposer des éléments d'intervention visant à améliorer les aspects psychosociaux du bien-être au travail dans une situation donnée</p> <p>C2. Structurer et présenter des données recueillies.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Dans le cadre de ce cours, les étudiant.es sont évalué.es de deux manières :</p> <p>1. Une évaluation continue certificative incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des contributions individuelles au travail de sous-groupe à remettre en cours de quadrimestre (2/20) • Le travail de sous-groupe à remettre en fin de quadrimestre (8/20). <p>1. Un examen oral en session. L'examen oral porte sur le travail réalisé en sous-groupe et sur la matière présentée au cours (10/20). L'évaluation se fait en français. La participation aux tutorats étant obligatoire, toute absence non justifiée est sanctionnée (-1/20). <i>La participation au travail de sous-groupe est obligatoire et est une condition pour pouvoir présenter l'examen oral. La titulaire du cours pourra donc, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription d'un-e étudiant-e qui n'aurait pas participé au travail de sous-groupe, lors de la session de janvier ou de septembre.</i></p> <p><u>Seconde session</u></p> <p>Les étudiant.es doivent représenter la ou les parties non réussies de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail de sous-groupe : Les étudiants réaliseront un travail écrit individuel à partir du travail de sous-groupe • Examen oral : l'examen oral sera représenté
Méthodes d'enseignement	<p>Le cours combine des séances magistrales, la réalisation d'un travail en sous-groupe, et des séances de tutorat qui accompagnent la réalisation du travail de sous-groupe.</p> <p>Les séances magistrales permettent la présentation et la discussion des contenus théoriques et de recherches associées. Les travaux de sous-groupes visent à faciliter l'appropriation et la mise en application d'un cadre théorique permettant d'analyser le bien-être au travail, sous l'angle des processus psychosociaux. Ces travaux sont encadrés par des séances de tutorat.</p> <p><i>Important</i></p> <p>La participation au cours impose un suivi régulier de celui-ci. La participation aux travaux de sous-groupes et aux séances de tutorat est obligatoire (voir évaluation). Les travaux de sous-groupes commencent dès le début du cours.</p>
Contenu	<p>Le cours porte sur les aspects psychosociaux du bien-être au travail, analysés dans la perspective de la psychologie du travail et des organisations. Il est organisé en quatre volets. Le premier volet introduit les notions de bien-être et de risques psychosociaux en les situant dans le cadre législatif belge. Une attention particulière est accordée au burnout dans ce cadre. Le second volet concerne la présentation et l'analyse critique de théories de référence dans le domaine du bien-être au travail, issues des champs de la psychologie organisationnelle et de la psychologie du travail et en lien avec les recherches menées dans le domaine. Le troisième volet traite des</p>

	<p>questions de prévention du stress au travail. Enfin, le quatrième volet est consacré à des questions spéciales dont les thématiques peuvent varier selon l'année (par exemple, la gestion des âges au travail, le conflit travail-famille, la diversité au travail, ...). Les travaux de sous-groupes permettent également d'approfondir des thématiques spécifiques.</p>
Ressources en ligne	<p>Les étudiants disposeront des powerpoints du cours et d'un portefeuille de lectures déposés sur Moodle https://moodle.uclouvain.be/course/view.php?id=3296</p>
Bibliographie	<p>A titre indicatif: Cartwright, S., & C.M. Cooper, C.M. (2009). <i>The Oxford Handbook of Organizational Well-Being</i>. UK, Oxford University Press. Burke, R. J., & Kathryn M. Page, K. M. (2017). <i>Research Handbook on Work and Well-Being</i>. Cheltenham, UK: Edward Elgar Publishing. Les étudiant.es seront également amené.es à réaliser une recherche bibliographique dans des revues scientifiques de langue anglaise.</p>
Faculté ou entité en charge:	<p>EPSY</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en gestion des ressources humaines	GRH2M	5		
Master [120] en sciences psychologiques	PSY2M	5		